



Communiqué de Presse Financier

Paris, le 06 octobre 2016

## **Descriptif du programme de rachat d'actions voté par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juillet 2016**

En application des dispositions du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, des articles 241-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et des articles 225-209 et suivants du Code de commerce, le présent descriptif a pour objet d'exposer les objectifs et les modalités du programme de rachat par ESI Group (la « Société ») de ses propres actions, programme ayant été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 21 juillet 2016 et mis en place par le Conseil d'administration lors de sa réunion consécutive du 21 juillet 2016.

Ce nouveau programme vient annuler et remplacer celui mis en place par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juillet 2015 ayant autorisé le Conseil à opérer sur ses propres actions.

Les principales caractéristiques de ce programme de rachat d'actions sont rappelées ci-dessous :

- **Titres concernés**

Actions émises par ESI Group cotées au marché Euronext Paris (code ISIN FR0004110310).

- **Objectifs du programme de rachat**

1°) Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action ESI Group au travers d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et conforme à la charte de déontologie élaborée par l'AMAFI en date du 23 septembre 2008 et approuvée par l'AMF.

2°) Respecter dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, les obligations de délivrance d'actions contractées à l'occasion :

Des programmes d'options d'achat d'actions de la société aux salariés ou mandataires sociaux du Groupe ;

- De l'attribution aux salariés et/ou aux mandataires sociaux desdites actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise ;
- De l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe ;
- De la remise d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tout moyen, immédiatement ou à terme, à des actions, dans les conditions prévues par l'AMF et aux époques que le conseil d'administration appréciera.

3°) Conserver les actions et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

4°) annuler les actions par voie de réduction de capital.

▪ **Part maximale du capital**

Les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que, à la date de chaque rachat, le nombre total d'actions achetées par la Société depuis le début du programme de rachat (y compris celles faisant l'objet dudit rachat) n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société à cette date.

▪ **Prix maximum d'achat**

Le prix d'achat maximum est fixé à 60 € par action.

Le montant maximum que la société serait susceptible de payer dans le cadre de ce programme de rachat d'actions est fixé à 6 500 000 €.

▪ **Modalités de rachat**

Les actions pourront être acquises, conservées, selon la décision du conseil d'administration, par tout moyen en intervenant sur le marché, ou hors marché, de gré à gré, en une ou plusieurs fois. La part maximale pouvant être acquise sous forme de blocs de titres pourra concerner la totalité du programme de rachat d'actions autorisé. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment y compris en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

▪ **Durée du programme de rachat**

18 mois à compter du 21 juillet 2016, soit au plus tard jusqu'au 20 janvier 2018.

▪ **Synthèse des titres détenus par la Société et répartition des objectifs du dernier programme :**

Au 21 juillet 2016, la Société détenait 429 153 actions représentant 7,2 % de son capital social.

Dans le cadre de son programme précédent, la société n'a pas procédé à des rachats d'actions.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion des acquisitions et cessions réalisées en application de la présente autorisation.

Retrouvez l'ensemble de nos communiqués sur : [www.esi-group.com/presse](http://www.esi-group.com/presse)



## Relations Actionnaires

### ESI Group - Europe

[Corentine Lemarchand](#)

+33 1 53 65 14 14

### ESI Group – Amérique

[Corinne Romefort-Régnier](#)

+ 1 415 994 3570

### NewCap

[Emmanuel Huynh](#)

[Louis-Victor Delouvrier](#)

+33 1 44 71 98 53

## Prochains évènements :

Berenberg Pan-European

Discovery Conference USA

**27 octobre 2016**- New York (US)

Salon Actionaria

**18-19 novembre 2016**

Paris (France)

Chiffre d'affaires du

3<sup>e</sup> trimestre 2016

**23 novembre 2016**

## A propos d'ESI

[ESI Group](#) est le principal créateur mondial de logiciels et services de Prototypage Virtuel. Spécialiste en physique des matériaux, [ESI](#) a développé un savoir-faire unique et innovant afin d'aider les industriels à remplacer les prototypes réels par des prototypes virtuels, leur permettant de fabriquer, assembler et tester leurs produits dans des environnements différents. Aujourd'hui couplé à la Réalité Virtuelle, connecté aux systèmes, et bénéficiant de l'analyse de données, le [Prototypage Virtuel](#) devient immersif et interactif : il permet aux clients d'ESI de mettre leurs produits à l'épreuve pour mieux garantir leur fiabilité, leur performance, et pour anticiper leur entretien et réparations. Les solutions d'ESI permettent aux grands donneurs d'ordres et aux entreprises innovantes de toutes tailles de s'assurer que leurs produits passeront les tests de pré-certification – et ce, sans qu'aucun prototype réel ne soit nécessaire – les rendant plus compétitifs. Le Prototypage Virtuel permet aux produits industriels de devenir intelligents et autonomes, accompagnant les fabricants industriels dans leur transformation numérique.

[ESI](#) est présent dans quasiment tous les secteurs industriels et emploie aujourd'hui plus de 1100 spécialistes de haut-niveau à travers le monde, au service de ses clients répartis dans plus de 40 pays. Pour plus d'informations, veuillez visiter [www.esi-group.com/fr](http://www.esi-group.com/fr).

Suivez ESI

